

Projet d'établissement 2022-2026

du collège Jean Gay de Verfeil (31)



05 61 37 88 00

1 Place Georges Lapierre
31 590 VERFEIL

0311335h@ac-toulouse.fr

Émancipation

Réussite

Exigence

Ouverture

L'éducation a pour objet de superposer, à l'être individuel et asocial que nous sommes en naissant, un être entièrement nouveau. Elle doit nous amener à dépasser notre nature initiale : c'est à cette condition que l'enfant deviendra un homme.

Émile DURKHEIM (15 avril 1858 - 15 novembre 1917), est un sociologue, considéré comme le fondateur de l'école française de sociologie.

« Rendu obligatoire par la loi d'orientation du 10 juillet 1989, réaffirmé par la loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école du 24 avril 2005 et la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République du 8 juillet 2013, le projet d'établissement définit, au niveau de l'EPL, les modalités particulières de mise en œuvre des orientations, des objectifs et des programmes nationaux, ainsi que du projet académique ».

a. L'établissement dans son environnement

Le collège Jean Gay est situé à Verfeil dans le département de la Haute-Garonne et dans la région Occitanie, ville de 3658 habitants (2019), située à 20 kilomètres au Nord-est de centre-ville de Toulouse et limitrophe au département du Tarn. L'indice d'éloignement du collège est de 2,9 (distance que parcourt les élèves pour aller au collège, offre de formation de l'établissement, éloignement des équipements sportifs et culturels) au niveau départemental il est de -0,5 et de 1 au niveau académique.

Il y a 95,6 % de demi-pensionnaires (440 élèves sur 460) en 2021-2022 ; 67,3% des élèves (310 élèves sur 460) utilisent les transports scolaires, les autres élèves viennent au collège à pied ou en vélo plus rarement, pour ceux habitant Verfeil, ou sont véhiculés par leurs parents.

Le secteur de recrutement du collège comprend les écoles de Verfeil (publique et privée), Gragnague et le RPI de Gauré-Lavalette. Quelques élèves viennent des écoles du Tarn (Teulat et Moncabrier)

Ce secteur est bordé par les secteurs des collèges de Montrabé, Montastruc-la-Conseillère, Castelmaurou, St Jean et St Pierre-de-Lages. Il fait partie de la circonscription de Lanta et dépend du CIO de Rangueil. Le collège se trouve dans le Bassin Toulouse-Est. L'agence comptable du collège Jean Gay est rattachée au lycée polyvalent Raymond Naves à Toulouse.

Depuis la rentrée 2022, les élèves du collège poursuivent leurs études essentiellement au lycée Simone de Beauvoir à Gragnague qui a ouvert ses portes en septembre 2022. Quelques élèves du Tarn poursuivent leurs études au lycée Las Cases de Lavaur. Les autres élèves sont affectés en lycée professionnel sur la métropole de Toulouse et quelques élèves font un CAP apprentissage.

b. Structure et effectifs

À la rentrée 2021, le collège accueille 460 élèves répartis dans 18 divisions. Les effectifs sont en hausse, depuis quelques années, notamment sur les cinq dernières (hausse de 18 %) avec un pic attendu pour la rentrée 2023 et la rentrée 2024.

Les élèves ne peuvent pas bénéficier du choix de la deuxième langue vivante dès la 5^{ème} depuis la rentrée 2009. Il n'y a plus que l'espagnol LV2. Auparavant il était proposé l'italien et l'allemand.

Le collège propose l'enseignement optionnel des langues et cultures de l'antiquité, dès la 5^{ème} (latin obligatoire un semestre par an pour tous les élèves), à partir de la 4^{ème}, le latin et, en 3^{ème} le grec. Dans le cadre de la réforme du collège en 2016, des choix réguliers sont faits pour dédoubler les classes de tous les niveaux pour l'accompagnement personnalisé (en français et mathématiques sur tous les niveaux et en anglais, espagnol, SVT, physique-Chimie et technologie sur quelques niveaux).

A partir de la rentrée 2022, le collège expérimente l'enseignement optionnel Français Culture Antique (FCA) de 2 heures par semaine pour les élèves de 6^{ème}.

c. Performance de l'établissement

Le taux de réussite au DNB est relativement stable depuis plusieurs années entre 88 et 97 %, selon les années. Il existe une valeur ajoutée concernant le taux de réussite, le taux d'accès de la 3^{ème} au DNB, ainsi que le taux d'accès de la 6^{ème} à la 3^{ème}. On peut dire que le collège Jean Gay garde tous ses élèves et les fait réussir y compris les élèves issus des PCS défavorisées.

Les résultats aux évaluations de 6^{ème} en mathématiques et en français sont très bons et nettement supérieurs au score moyen départemental et académique. Aucun élève ne se trouve en maîtrise insuffisante dans les deux matières et presque aucun en maîtrise fragile.

d. Les ressources humaines

L'équipe de direction est composée d'un chef d'établissement et d'un adjoint-gestionnaire nouvellement nommés à la rentrée 2020. Elle est accompagnée par une secrétaire de direction et par un secrétaire de gestion à mi-temps.

La vie scolaire est encadrée par une Conseillère Principale d'Education nouvellement nommée en 2022 et par 4 ETP assistants d'éducation. Il y a 8 AESH (Accompagnants d'Elèves en Situation de Handicap) afin d'accompagner des élèves bénéficiant de PPS (Projet Personnalisé de Scolarisation). Le collège a rejoint un PIAL inter-degré à la rentrée 2021 (Pôle d'Inclusion et d'Accueil Localisé).

L'équipe enseignante est motivée, dynamique et formée. En 2021-2022, cette équipe est composée de 30 professeurs (27,59 ETP). Le personnel enseignant est plutôt féminin avec 75,9 de femmes (ce qui est supérieur à la moyenne nationale et académique). Un noyau de professeur est présent dans l'établissement depuis plus de 8 ans (55,2%). Régulièrement plusieurs professeurs stagiaires sont affectés dans différentes disciplines. Il y a en outre quelques professeurs en temps partagé avec d'autres établissements (environ 10%). C'est un atout pour l'établissement d'avoir un très grand nombre d'enseignants à temps plein sur un seul collège, cela permet d'avoir un réel travail en équipe et de mettre plus facilement en place des actions pédagogiques.

Le collège propose de nombreux projets pédagogiques sorties et voyages scolaires (APPN en 6^{ème} et 5^{ème}, voyage culturels et linguistiques, visite de musée, etc.). En 2015-2016, le collège était « collège préfigurateur » pour la mise en place de la réforme du collège. Une visite ministérielle a eu lieu avec le Premier Ministre et la ministre de l'Education Nationale de l'époque.

Le Foyer Socio-éducatif (FSE) ainsi que l'Association Sportive (AS) sont deux associations actives et pilotées par des enseignants qui apportent une réelle plus-value aux actions pédagogiques de l'établissement. En 2020-2021, il y a 111 élèves adhérents (24,5% de l'effectif) de l'association sportive sur trois activités proposées (athlétisme, basket et badminton/tennis de table). En ce qui concerne le FSE, il y a 354 adhérents à la rentrée 2020 soit 78% des effectifs.

Les personnels d'accueil et d'entretien du Conseil Départemental de la Haute-Garonne sont au nombre de 10 et participent au maintien d'un cadre de vie pour les élèves et les personnels de bonne qualité. Beaucoup d'agents sont présents dans l'établissement depuis plusieurs années.

Une **psychologue de l'éducation nationale spécialité éducation, développement ou conseil en orientation scolaire et professionnelle, PSY-EN**, du CIO de Ranguel intervient une demi-journée par semaine et une journée complète une fois par mois. **L'assistante sociale n'est pas présente régulièrement mais travaille en pôle sur 7 établissements. L'infirmière scolaire** est présente 4 journées par semaine au collège et une journée sur le secteur dans les écoles du 1^{er} degré. Elle est en poste depuis la rentrée 2021.

e. Les usagers et l'orientation

La population scolaire est « plutôt favorisée » selon le nouveau classement du ministère. En 2021, 44,3 % des PCS (Profession et Catégories Sociales) étaient des Cadres supérieurs et enseignants, 13,9 % des cadres moyens, 24,3 % employés, artisans, commerçants et agriculteurs et 17,2% d'ouvriers et inactifs. L'indicateur de position sociale est de 128,7 (valeur département : 115,8, région : 106,3). Le nombre d'élève boursier est faible autour de 6,1% avec seulement 0,7 % au taux 3 (taux le plus élevé). La population de l'est Toulousain est plutôt favorisée et les communes du secteur du collège ne font pas exception. Ce taux est stable depuis plusieurs années.

Le secteur de recrutement du collège est rural avec deux villages plus importants : Verfeil et Gragnague (respectivement 3631 et 1974 habitants). Sauf quelques lotissements récents l'habitat est soit diffus soit « traditionnel ». Le village de Verfeil et ses alentours ont conservé un patrimoine architectural de caractère et donc un cadre de vie privilégié qu'il serait intéressant de faire découvrir/redécouvrir aux élèves.

Les implantations de population sur le secteur ont tendance à augmenter ces dernières années et concernent des populations plutôt favorisées. Les deux mairies projettent des constructions de logements et l'implantation de structures commerciales et de service dans les années à venir avec un impact sur nos effectifs dans les 5/10 ans. La localisation du nouveau lycée de Gragnague va attirer davantage de population.

L'orientation vers la seconde générale et technologique est prépondérante avec environ 80% des élèves selon les années qui choisissent cette voie. Il y a 15% de voie professionnelle en seconde professionnelle, 2% en CAP et 3 % en voie agricole. Il n'y a que très rarement des élèves souhaitant choisir une formation professionnelle en apprentissage. L'éloignement des communes de résidence des élèves par rapport aux centres économiques peut expliquer ce choix pour certains.

L'orientation après la 3^{ème} en seconde générale et technologique est plutôt bien réussie, car il y a très peu de redoublement (moins de 3%) ou de réorientation à l'année N+1. Les élèves se destinent pour environ 80 % d'entre eux au baccalauréat général.

Concernant les secondes professionnelles, il y a entre 90 et 100 % d'élèves qui vont en première et très peu de décrochage vers d'autres orientations. Cela veut dire que le travail fait, en lien avec l'élève et la famille, par les équipes pédagogiques et la PSY-EN est efficace.

f. Les installations et les bâtiments

Le collège date de 1963 (premières classes de groupes d'observation dispersés en 6^{ème} et 5^{ème}) et a été restructuré intégralement en 2003. Les locaux sont fonctionnels, agréables et en bon état. Ils sont particulièrement bien tenus grâce à une équipe d'agents sérieux et soucieux de leur travail. Les élèves sont très respectueux de leur environnement scolaire et ne dégradent que très rarement les locaux.

Le dimensionnement du collège fait que les conditions matérielles d'enseignement sont confortables : chaque enseignant travaille dans une salle qui lui est dédiée, la circulation y est fluide. L'équipement informatique est important (deux salles dédiées de 30 et 15 postes). Toutes les salles sont câblées en audio et vidéo avec des vidéoprojecteurs. Une dotation a été déployée en mai 2022. Une réflexion va être engagée sur le numérique éducatif et la place des appareils mobiles et connectés dans les prochains mois.

g. Partenaires

En 2021-2022, les parents d'élèves sont représentés par une association, la FCPE. Elle participe aux instances de l'établissement, aux conseils de classes et le lien avec la direction est régulier afin d'évoquer les sujets d'actualité de l'établissement.

Le Conseil Départemental participe à des actions lors de manifestations dans le cadre du CESCE notamment par le biais du parcours laïque et citoyen mis en place à la rentrée 2016. D'autres associations interviennent en fonction des projets de l'année dans le cadre des parcours éducatifs et la semaine des parcours (en mars).

La mairie de Verfeil est un partenaire privilégié et met à disposition ses installations sportives, culturelles et participe au prêt de matériel lorsque cela est nécessaire (barrières, matériel de vote, etc.). Un partenariat avec la communauté de commune des coteaux du Girou (C3G) va se mettre en place dans le cadre du nouveau PEDT (Projet Éducatif De Territoire).

Démarche de construction du projet d'établissement

Le collège Jean Gay a été en démarche d'évaluation des établissements à la rentrée 2020, après un arrêt l'année précédente à cause de la crise sanitaire. Cette démarche, voulue par le gouvernement et accompagnée par le C.E.E. (Conseil d'Évaluation de l'École), a été terminée en septembre 2021.

Le collège a réalisé son auto-évaluation en interrogeant tous les personnels, élèves et parents d'élèves de l'établissement entre décembre 2020 et mars 2021 par des enquêtes en ligne ou des entrevues avec les élèves. Plusieurs Conseils Pédagogiques ont pu traiter de ce sujet sur l'année scolaire 2020-2021. Une présentation au Conseil d'Administration de juin 2021 du rapport a été faite pour terminer cette première phase. Ensuite en juin 2021, une évaluation externe a eu lieu par deux inspecteurs du 1^{er} et 2nd degré et une cheffe d'établissement afin d'observer nos pratiques et faire des propositions d'améliorations.

Cela a conduit au travail, en conseil pédagogique, d'écriture du nouveau projet d'établissement qui est présenté dans ce document. Le document a été présenté lors du Conseil d'Administration du lundi 4 juillet 2022 pour mise en œuvre dès la rentrée scolaire de septembre 2022 et pour une durée de 4 ans (jusqu'en août 2026).

Une nouvelle démarche d'évaluation de l'établissement aura lieu durant l'année 2025-2026.

Les différents axes du projet d'établissement 2022-2026 :

<p style="text-align: center;">Axe n°1 :</p> <p style="text-align: center;">Adapter le collège à tous les élèves à besoin éducatifs particuliers et permettre la réussite de tous</p> <ul style="list-style-type: none">★ <i>Objectif n° 1</i> : Prévenir★ <i>Objectif n° 2</i> : Personnaliser★ <i>Objectif n° 3</i> : Favoriser l'ambition scolaire	<p style="text-align: center;">Axe n°2 :</p> <p style="text-align: center;">Développer les parcours éducatifs</p> <ul style="list-style-type: none">★ <i>Objectif n° 1</i> : Développer l'ouverture culturelle★ <i>Objectif n° 2</i> : Renforcer le partenariat avec le monde professionnel★ <i>Objectif n° 3</i> : Conforter les projets interdisciplinaires et transversaux
<p style="text-align: center;">Axe n° 3 :</p> <p style="text-align: center;">Améliorer la communication à destination de la communauté éducative</p> <ul style="list-style-type: none">★ <i>Objectif n° 1</i> : Repenser les moments de rencontre entre les parents et les personnels★ <i>Objectif n° 2</i> : Communiquer davantage avec les partenaires institutionnels★ <i>Objectif n° 3</i> : Améliorer la communication traditionnelle et numérique à destination de tous	<p style="text-align: center;">Axe n° 4 :</p> <p style="text-align: center;">Accompagner les personnels et l'évolution structurelle, éducative et pédagogique du collège</p> <ul style="list-style-type: none">★ <i>Objectif n° 1</i> : Adapter l'établissement et promouvoir un cadre de vie et de bien-être pour tous★ <i>Objectif n° 2</i> : Utiliser le numérique éducatif★ <i>Objectif n° 3</i> : Former les personnels

AXE 1 : Adapter le collège à tous les élèves à besoin éducatifs particuliers et permettre la réussite de tous

Objectifs	Indicateurs d'évaluation	Actions	Moyens
Prévenir	<ul style="list-style-type: none"> ○ Nombre de PPRE/PAP/PPS en primaire ○ Nombre de participation aux ESS de CM2 ○ Nombre d'élèves repérés par le GPDS ○ Nombre de formations 	<p>Dans le cadre de la liaison CM2/6^{ème} : prévoir un échange avec les professeurs des écoles sur tous les élèves à besoins éducatifs particuliers</p> <p>Participation du chef d'établissement aux ESS des écoles primaires</p> <p>Dans le cadre du GPDS, repérer les élèves en difficultés scolaires et identifier les besoins</p> <p>Former les personnels pour l'accueil des élèves à besoin éducatifs particuliers</p>	<p>Réunions inter degré</p> <p>IMP décrochage scolaire</p> <p>Formations DAFPEN</p> <p>Formations internes</p>
Personnaliser	<ul style="list-style-type: none"> ○ Nombre de PPRE/PPS/PAP au collège ○ Nombre de PPRE pour EIP ○ Évolution de mobilier flexible ○ Taux d'utilisation de la salle flexible 	<p>Mise en place des PPRE, PPS et PAP en groupe de travail collégial avec les professeurs et les AESH (pour les PPS)</p> <p>Mettre en place des PPRE pour les élèves intellectuellement précoces</p> <p>Proposer une salle de travail spécifique pour les élèves à besoin particulier avec du mobilier et du matériel adapté</p> <p>Adapter le mobilier scolaire pour répondre aux besoins des élèves (sièges, ordinateurs supplémentaires, tableau supplémentaires, fidget toy, ...)</p>	<p>Budget du collège (ALO et OPC)</p> <p>Demande de travaux au CD31</p> <p>Réunions de concertation</p>
Favoriser l'ambition scolaire	<ul style="list-style-type: none"> ○ Taux d'absentéisme ○ Taux de punitions et sanction ○ Nombre de valorisation ○ Nombre d'élèves dans le dispositif DYS ○ Nombre d'élèves suivi par le GPDS ○ Nombre de stage en entreprise en dehors de la semaine des 3èmes ○ Nombres d'élèves en devoirs faits ○ Évaluation qualitative sur les études dirigées et devoirs auprès des élèves et des personnels 	<p>Valorisation des réussites sur PRONOTE et par des remises de prix dans l'année scolaire</p> <p>Organiser en fin d'année un spectacle ou une action pour valoriser les talents afin de mettre en valeur les engagements et les compétences de tous</p> <p>Actions de présentation à tous les élèves des adaptations prévues pour les élèves à besoins particuliers</p> <p>Permettre une heure « DYS » en classe de 6^{ème} pour aider à la réussite.</p> <p>Harmoniser les pratiques d'évaluation par compétences et notamment pour les élèves à besoins éducatifs particuliers</p> <p>Mettre en place un Groupe de Prévention du Décrochage Scolaire (GPDS) composé d'au moins un enseignant rémunéré en IMP.</p> <p>Permettre des parcours particuliers en proposant des adaptations d'emploi du temps, des stages en entreprises ou des projets éducatifs ou pédagogiques interdisciplinaires</p> <p>Organiser des études dirigées hebdomadaires par classe en complément de « devoirs faits »</p> <p>Mettre en place « e-devoirs faits » pour accompagner les élèves en dehors des temps scolaires</p> <p>Développer les compétences orales sur tous les niveaux en proposant chaque année un oral devant un jury de professeur</p>	<p>PRONOTE</p> <p>HP ou HSA sur la dotation globale</p> <p>HSE</p> <p>IMP</p> <p>Heures d'AED et service civique</p> <p>Budget du collège (AP)</p> <p>Réunion de concertation</p>

AXE 2 : Développer les parcours éducatifs

Objectifs	Indicateurs d'évaluation	Actions	Moyens
Développer l'ouverture culturelle	<ul style="list-style-type: none"> ○ Nombre d'élèves en LCA par niveau ○ Évaluation qualitative des voyages à l'étranger ○ Nombre d'expositions ○ Nombre de sorties scolaires culturelles 	<p>Favoriser l'enseignement des Langues et Cultures de l'Antiquité sur tous les niveaux de classes</p> <p>Permettre l'organisation de voyage scolaire à l'étranger pour améliorer les connaissances sur les cultures étrangères et développer les compétences orales</p> <p>Favoriser les dédoublements en langue vivantes étrangères pour développer l'oral et la culture étrangère</p> <p>Favoriser les expositions de créations artistiques (de tous types) des élèves et d'artistes extérieurs.</p> <p>Organiser des sorties scolaires au théâtres, musées et concerts</p> <p>Continuer à développer la lecture en mettant en œuvre le dispositif « silence on lit »</p> <p>Permettre aux élèves de participer à l'enseignement optionnel « chant chorale »</p>	<p>HP/HSA de la dotation globale</p> <p>Budget du collège (AP)</p> <p>Budget du collège (AP et VE)</p> <p>Don du FSE</p>
Renforcer le partenariat avec le monde professionnel	<ul style="list-style-type: none"> ○ Évaluation qualitative des visites d'entreprises ○ Évaluation qualitative des forums ○ Nombre d'élèves ayant fait des stages en 4^{ème} ○ Nombre d'interventions de professionnels 	<p>Organiser des visites d'entreprises en 4^{ème}</p> <p>Participer ou organiser un forum des métiers et/ou des formations pour les élèves de 3^{ème}</p> <p>Participer au Comité Local École-Entreprise (CLEE) pour favoriser les échanges entre le collège et les entreprises locales</p> <p>Organiser des stages en entreprises pour les élèves de 4^{ème} volontaires et les 3^{èmes}</p> <p>Permettre à des professionnels d'intervenir dans les classes pour présenter leur métier</p>	<p>Mobilisation du CLEE</p> <p>Mobilisation de la CDC des Coteaux du Girou</p> <p>Région Occitanie</p>
Conforter les projets interdisciplinaires et transversaux	<ul style="list-style-type: none"> ○ Nombre d'EPI par niveau ○ Évaluation qualitative des EPI ○ Nombre d'AP dédoublé ○ Évaluation qualitative des A.P. ○ Nombre d'actions sur la pause méridienne ○ Évaluation qualitative des activités de la pause méridienne ○ Nombre d'action réalisées dans le cadre de l'E3D ○ Évaluation qualitative des voyages APPN 	<p>Permettre l'organisation des Enseignements Pratiques Interdisciplinaires (EPI) en favorisant la concertation des professeurs et en donnant les moyens financiers de les réaliser</p> <p>Favoriser la mise en œuvre de l'Accompagnement Personnalisé (A.P.) sur tous les niveaux afin de développer des compétences transversales et disciplinaires. Permettre un dédoublement de classe en fonction des moyens attribués par la DG.</p> <p>Organiser des activités éducatives et pédagogiques sur le temps de la pause méridienne</p> <p>Mettre en place une répartition des compétences et des savoirs en EMI dans toutes les disciplines.</p> <p>Participer à la labélisation E3D et permettre la mise en place d'heure « éco » dans l'année pour sensibiliser les élèves au développement durable.</p> <p>Poursuivre les voyages APPN en 6^{ème} et en 5^{ème} afin de travailler le dépassement de soi, les règles de vie collective et les règles d'hygiène de vie.</p> <p>Développer les parcours éducatifs de santé et le parcours citoyen lors de la semaine des parcours éducatifs en créant des partenariats extérieurs.</p>	<p>HP/HSA/IMP de la dotation globale</p> <p>HSE</p> <p>IMP</p> <p>Crédits CD31 « ateliers du midi »</p> <p>Crédits académiques ADAGE</p> <p>Don du FSE</p> <p>Don des communes</p> <p>Ressources académiques E3D</p> <p>Budget collège (AP/ALO/OPC)</p> <p>Parcours laïque et citoyen du CD31</p> <p>Réserve citoyenne</p> <p>Réserve sanitaire</p>

AXE3 : Améliorer la communication à destination de la communauté éducative

Objectifs	Indicateurs d'évaluation	Actions	Moyens
Repenser les moments de rencontre entre les parents et les personnels	<ul style="list-style-type: none"> ○ Évaluation qualitative des rencontres parents professeurs ○ Évaluation de la qualité de relation avec les parents et les personnels ○ Évaluation qualitative du fonctionnement des instances ○ Nombre de parents d'élèves qui participent aux instances du collège 	<p>Favoriser la participation d'un plus grand nombre de parents aux réunions parents-professeurs en adaptant le fonctionnement de ces moments.</p> <p>Mettre en place une charte de la communication entre les parents et les personnels afin de pacifier certains échanges (définir les modalités de réponses, les horaires, les personnels qui répondent à certains types de questions ...)</p> <p>Repenser le fonctionnement des conseils de classe et des conseils de mi-semester</p> <p>Favoriser la participation des parents d'élèves à toutes les instances du collège en prenant en compte les contraintes professionnelles des parents.</p>	<p>Réunions de concertation avec les parents d'élèves Conseil pédagogique Conseil d'Administration</p>
Communiquer davantage avec les partenaires institutionnels	<ul style="list-style-type: none"> ○ Audience des réseaux sociaux ○ Nombre d'actions valorisées auprès du rectorat ○ Évaluation qualitative de la relation avec les élus 	<p>Développer les comptes de réseaux sociaux afin de toucher tous les publics susceptibles d'être intéressé par les actions du collège (Twitter, Facebook, Instagram)</p> <p>Communiquer davantage avec les services du rectorat pour valoriser les actions éducatives et pédagogiques du collège et inviter les IA-IPR à venir plus régulièrement voir les professeurs (notamment en conseil pédagogique)</p> <p>Inviter les élus (communaux, départementaux, régionaux et nationaux) à participer à certaines actions du collège.</p>	<p>Comptes de réseaux sociaux Cellule communication du rectorat</p>
Améliorer la communication traditionnelle et numérique à destination de tous	<ul style="list-style-type: none"> ○ Évaluation qualitative de la communication interne ○ Nombre de personnels utilisant régulièrement PRONOTE ○ Audience de la page internet du collège ○ Nombre de personnes formés au numérique éducatif par le collège 	<p>Permettre aux élèves d'avoir des lieux d'expression par écrit (mur de réussite, mur pouvant être écrit à la craie ou autre moyen...)</p> <p>Améliorer l'affichage des informations à destination des personnels (dans les salles de repos), des élèves (dans les lieux de vie scolaire) et des parents d'élèves (à l'entrée du collège et dans le hall)</p> <p>Optimiser les envois de message électronique à destination des personnels et permettre à tous un temps de déconnexion</p> <p>Diffuser à tous les personnels un agenda hebdomadaire le plus complet possible et l'afficher dans plusieurs endroits du collège</p> <p>Permettre aux agents territoriaux un accès facile à PRONOTE pour l'organisation de leur travail et la communication avec tous les personnels</p> <p>Poursuivre la simplification de l'utilisation de la page externe de l'ENT et développer les informations présentes dans PRONOTE</p> <p>Favoriser la formation des personnels (en interne lors des réunions de rentrée), des élèves (lors des études dirigées) et des parents d'élèves à l'utilisation des outils numériques de communication.</p>	<p>PRONOTE Courrier électronique professionnel ENT du collège HSE pour les personnels qui seraient formateurs pour les parents et les personnels</p>

AXE 4 : Accompagner les personnels et l'évolution structurelle, éducative et pédagogique du collège

Objectifs	Indicateurs d'évaluation	Actions	Moyens
<p>Adapter l'établissement et promouvoir un cadre de vie favorable au travail de tous</p>	<ul style="list-style-type: none"> ○ Prévision des effectifs sur plusieurs années ○ Nombre de divisions ○ Besoins par matière ○ Nombre d'incidents, d'incivilités ○ Retours de parents (Association des parents d'élèves) ○ Résultats des enquêtes dans le cadre du CESCE 	<p>Demande systématique de travaux au département chaque année.</p> <p>Investir régulièrement dans du matériel performant et efficace pour les personnels et les élèves.</p> <p>Avoir une démarche de réflexion en respectant le développement durable dans toutes les décisions du CA ou des achats décidés par le chef d'établissement.</p> <p>Améliorer la salle du foyer des élèves</p> <p>Organiser la pause méridienne (ouverture de la salle informatique, CDI, foyer, clubs/ateliers, A.S. ...)</p> <p>Permettre des temps de détente et de convivialité</p> <p>Investir dans du matériel pour l'accompagnement scolaire pour les AED</p> <p>Améliorer les conditions de travail des agents</p> <p>Implication des élèves dans l'aménagement du collège en lien avec les agents</p>	<p>Financement Conseil Départemental</p> <p>Budget de l'établissement sur fond de réserves</p> <p>Subvention exceptionnelle du CD31</p> <p>Financement dans le cadre des ateliers du midi (CD31)</p> <p>HSE</p> <p>Concertation avec les personnels et les élèves</p>
<p>Utiliser le numérique éducatif</p>	<ul style="list-style-type: none"> ○ Demandes et sollicitations des personnels ○ Taux d'équipement numérique/élève ○ Taux d'utilisation du matériel mobile (Ordinateurs portables, tablettes, baladeurs) ○ Taux de visites sur le site de l'ENT et PRONOTE 	<p>Réfléchir à un équipement mobile pour les élèves et les personnels</p> <p>Développer les usages de manière éthique et responsable</p> <p>Formation en interne des enseignants, AESH et AED</p> <p>Formation des parents et des élèves</p>	<p>Conseil Départemental</p> <p>DAFPEN</p> <p>HSE</p> <p>Budget de l'établissement</p> <p>ENT</p> <p>Applications en ligne</p>
<p>Former les personnels</p>	<ul style="list-style-type: none"> ○ Nombre de jours de formation des personnels ○ Évaluation qualitative des formations 	<p>Adaper ses pratiques professionnelles</p> <p>Améliorer sa connaissance de l'élève en tant qu'individu</p> <p>Accompagner mieux les élèves en situation de handicap</p> <p>Stages disciplinaires et interdisciplinaires académiques</p> <p>Formations de proximité de type FIL ou Bassin (tous les personnels)</p>	<p>PAF – DAFPEN</p> <p>Conseil Départemental</p> <p>HSE</p>

LEXIQUE

A.P. : Accompagnement Personnalisé
A.S. : Association Sportive
ADAGE : Application numérique de demande de financement de projet pour le rectorat
AED : Assistante d'Éducation
AESH : Accompagnant d'Élève en Situation de Handicap
ALO : Budget du collège : Service Administration et Logistique
AP : Budget du collège : Service Activité Pédagogique
APPN : Activité Physique de Pleine Nature
CA : Conseil d'Administration
CD31 : Conseil Départementale de la Haute-Garonne
CESCE : Comité d'Éducation à la Santé, à la Citoyenneté et à l'Environnement
CIO. : Centre d'Information sur l'Orientation
CLEE : Comité Local École-Entreprise
DAFPEN : Délégation Académique à la Formation Professionnelle de l'Éducation Nationale
DG : Dotation Globale de fonctionnement pédagogique
DNB : Diplôme National du Brevet
DYS : Groupe de 6^{ème} d'aide pour les élèves ayant des troubles des apprentissages de type « dys... »
E3D : Établissement en Démarche de Développement Durable
EIP : Élève Intellectuellement Précoce
EMI : Éducation au Média et à l'Information
ENT : Espace Numérique de Travail
EPI : Enseignement Pratique Interdisciplinaire
ESS : Équipe de Suivi de Scolarité pour les élèves en situation de handicap
ETP : Équivalent Temps Plein
FIL : Formation d'Initiative Locale
FSE : Foyer Socio-Éducatif
GPDS : Groupe de Prévention du Décrochage Scolaire
HP : Heures Postes de professeurs sur la dotation globale
HSA : Heures Supplémentaires Annuelles de professeurs sur la dotation globale
HSE : heures Supplémentaires Effectives pour rémunérer les personnels en dehors du service
IA-IPR : Inspecteur d'Académie – Inspecteur Pédagogique Régional
IMP : Indemnité de Mission Particulière (pour les professeurs ou CPE)
IPS : Indice de Positionnement Social
LCA : Langues et Culture de l'Antiquité (latin, grec, Français Culture Antique en 6^{ème})
OPC : Opération en Capital (achat d'une valeur de plus de 800€ hors taxes)
PAF : Plan Académique de Formation
PAI : Projet d'Accueil Individualisé (problème de santé)
PAP : Plan d'Accompagnement Personnalisé (troubles des apprentissages)
PCS : Professions et Catégories Sociales
PIAL : Pôle d'Inclusion et d'Accueil Localisé
PPRE : Programme Personnalisé de Réussite Éducative (Difficultés d'apprentissages)
PPS : Projet Personnalisé de Scolarisation (Handicap)
PSY-EN : Psychologue de l'Éducation Nationale spécialisé en orientation
VE : Budget du collège : service Vie de l'Élève